

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nana, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeek, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laflite-Bulhier & Co, place de la Bourse; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 4 NOVEMBRE 1870

Voir les dernières nouvelles à la troisième page

DÉPÊCHE OFFICIELLE

Tours, 3 novembre.

Le ministre de l'intérieur aux préfets.

La portion du gouvernement de la défense nationale renfermée dans Paris, ne voulant pas prendre la responsabilité d'un armistice dont la demande a été apportée à Paris par M. Thiers, a rendu le décret suivant :

Le Gouvernement de la défense nationale :

Considérant qu'il importe à la dignité du Gouvernement et au libre exercice de sa mission de défense, de savoir s'il conserve la confiance de la population parisienne ;

Considérant d'autre part que, d'une délibération des maires des vingt arrondissements municipaux de la ville de Paris, légalement convoqués à l'Hôtel-de-Ville dans la matinée du 31 octobre, il résulte qu'il est opportun de constituer régulièrement par l'élection les municipalités des vingt arrondissements.

Décret :

Le scrutin sera ouvert le jeudi, 3 novembre sur la question suivante : La population de Paris maintient-elle OUI ou NON les pouvoirs du Gouvernement de la Défense nationale ?

Prendront part au vote tous les électeurs de Paris et des communes réfugiées à Paris qui justifieront de leurs droits électoraux.

Il sera procédé le samedi 5 novembre à l'élection d'un maire et de trois adjoints pour chacun des arrondissements municipaux de la ville de Paris.

Les électeurs inscrits sur les listes électorales à Paris prendront seuls part à ce vote.

Le vote aura lieu par scrutin de liste pour chaque arrondissement et à la majorité absolue des suffrages. En cas de second tour, le nouveau scrutin aura lieu le lundi 7 novembre.

Fait à l'Hôtel-de-Ville, le 1^{er} novembre 1870.

Signé : Général Trochu, Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier-Pagès, E. Pelletan, E. Picard, Jules Simon.

Pour copie conforme : Le ministre de l'intérieur, Léon GAMBETTA.

Pour copie conforme : Le préfet du Nord, Pierre LEGRAND.

Dépêches télégraphiques

(Service particulier du Journal de Roubaix).

Tours, 3 novembre, 7 h. soir. Roubaix, 4 h. 15 matin.

On a des nouvelles de Paris du 31 octobre et du 2 novembre par ballon, descendu hier soir près d'Angers.

M. Thiers est arrivé à Paris le 30. Tous les journaux de Paris, sauf le Réveil et le Combat sont favorables aux propositions d'armistice.

Dans la journée du 31 octobre, une manifestation armée et tumultueuse s'est présentée devant l'Hôtel-de-Ville où les membres du gouvernement provisoire ont été retenus prisonniers pendant plusieurs heures.

Un comité de Salut public et une Commune de Paris ont été institués. Parmi les membres du Comité figuraient les noms de Ledru-Rollin, Victor-Hugo, Florens.

Vers huit heures, le général Trochu, MM. Arago et Ferry furent arrachés des mains des séditieux par le 106^e bataillon de la garde nationale. — MM. Jules Favre, Garnier-Pagès et Jules Simon demeurèrent prisonniers jusqu'à 3 heures du matin, quand des bataillons de la garde nationale, accourus en nombre

immense sous la direction de M. Ferry, firent évacuer l'Hôtel-de-Ville et mirent fin au désordre.

Ces désordres paraissent être l'œuvre de la Commune et des adversaires de l'armistice.

Une proclamation du général Trochu, racontant ces faits, parle des avantages de l'armistice et de l'injustice qu'il y aurait de le reprocher au gouvernement comme une faiblesse ou une trahison. Paris est tranquille.

Paris, 3 novembre.

Un décret vient de paraître qui dit : Tout bataillon de la garde nationale qui sortira en armes hors des exercices ordinaires et sans convocation régulière sera dissous et désarmé.

M. Etienne Arago, les adjoints et maires de Paris sont démissionnaires.

On blâmait unanimement dans les réunions publiques les événements de lundi. — Les journaux demandent que le gouvernement agisse énergiquement pour maintenir l'ordre.

Le Journal officiel annonce le 31 la capitulation de Metz. — Cette nouvelle a causé une profonde sensation mais aucun découragement.

Tours, 3 novembre 1870.

L'Office Reuter de Londres, annonce que M. de Bismark a offert un armistice de vingt-cinq jours, ayant pour base le status quo, afin de faciliter les élections générales en France.

Le Ministre de l'Intérieur aux Préfets et Sous-Préfets.

Hier, les Prussiens ont tenté l'investissement de Bellort par Giromany, où un bataillon de mobiles de la Haute-Saône n'a tenu qu'une heure et demie, et par Boppe, où l'ennemi a eu le dessous et n'a pu emporter le village défendu par les mobiles du Rhône. On dit qu'on a compté au moins 150 ennemis hors de combat, dont un officier supérieur. Nos pertes sont beaucoup moindres.

En Normandie, près de Surey, un avant-poste de mobiles de l'Oise a eu un engagement avec des uhlans. 12 ennemis sont restés sur le terrain.

Des uhlans en reconnaissance à Gournay sont repartis brusquement, voyant le risque d'être surpris.

Pour copie conforme :

Le préfet du Nord, Pierre LEGRAND.

Tours, 2 novembre.

Le discours de l'archevêque de Tours, prononcé hier en recevant le nonce du Pape à la cathédrale, signale la coïncidence mystérieuse des malheurs de la France et de Rome. Il exprime la conviction que le bras de la France sera le bras dont la Providence se servira pour replacer le Pape sur son trône. La France ne se relèvera qu'en restant fidèle à sa vocation, qui est de maintenir les droits du Saint-Siège au profit de la liberté religieuse des catholiques de l'univers.

Londres, 3 novembre.

Le Daily News dit : Nous apprenons de source digne de foi que les Allemands trouveront dans les magasins et arsenaux de Metz des munitions et des provisions suffisantes pour la garnison jusque mars.

Sur la demande de l'Amérique, il a été stipulé que les navires allemands et français dans les mers chinoises et japonaises, s'abstiendront d'hostilités.

Versailles, 2 novembre.

(Officiel.) — Werder annonce que Boyer a rencontré le 30 octobre une résistance opiniâtre. Le prince Guillaume de Bade prit les hauteurs de Saint-Apollinaire et les faubourgs; l'ennemi se retira, la ville fut remise par mairie le 31. Nos pertes sont de 5 officiers blessés et 250 soldats tués et blessés. Les pertes de l'ennemi sont considérables.

Cassel, 3 novembre.

L'impératrice est repartie hier soir pour le Hanovre. La duchesse Hamilton et la princesse Monaco sont reparties pour Francfort.

Canrobert et Lebœuf ont visité l'empereur

Hambourg, 4 novembre.

Suivant un avis adressé au consulat américain par le commandant Breere de la corvette américaine à vapeur Plymouth : allé dernièrement de la Baltique à Southampton, le Plymouth n'a rencontré aucun navire français durant son trajet de Cuxhaven jusqu'à la Manche.

Il y a cependant dans la Manche et le

nord de l'Ecosse plusieurs navires français pour donner la chasse aux vaisseaux allemands.

Madrid, 2 novembre.

Dans une réunion de 40 députés de l'union libérale, M. Rios Rosas a attaqué la candidature du duc d'Aoste disant que Espartero ou le duc de Montpensier étaient seuls possibles.

M. Ulloa a soutenu le duc d'Aoste. Prim présentera sa candidature dans la soirée dans une réunion de la majorité.

On assure que la présentation du projet et l'élection auront lieu demain à l'ouverture de la séance.

La votation aura lieu le 11 novembre. Le bruit court que les républicains quitteront les Cortès.

La proclamation relative au vote de la population de Paris sur la question du maintien des pouvoirs du Gouvernement de la défense nationale a produit en notre ville une émotion très-grande. On ne s'expliquait pas la nécessité d'un vote demandé à la population de Paris, seule.

On comprenait jusqu'à un certain point la nécessité de ce vote, dans la perspective de l'armistice ; mais on se demandait en même temps pourquoi la province n'était pas consultée.

Le paragraphe relatif aux élections des maires et adjoints de Paris était incompréhensible ; le public de la province ignorant complètement les motifs graves qui ont rendu nécessaires ces nouvelles élections.

Les dépêches que nous avons reçues ce matin, expliquent les malheureuses circonstances qui ont provoqué la décision prise.

Nous attendons pour apprécier les faits, des détails plus complets que ceux transmis par le télégraphe.

La garde nationale de Paris a protesté par son énergique attitude contre les excès d'une détestable minorité.

Le général Trochu a été acclamé par toute la population parisienne.

L'ordre est rétabli ; la tranquillité est complète aujourd'hui.

Le Gouvernement provisoire s'est borné, jusqu'à présent, à l'envoi de la proclamation énigmatique que nous avons reproduite hier soir dans une seconde édition.

Des Aces.

Le jour commence à se faire sur la lamentable capitulation de Metz ; et, malheureusement pour l'honneur du nom français, il paraît que la trahison n'a pas été étrangère au funeste dénouement.

Si Bazaine a trahi, son nom sera attaché au pilori de l'histoire, et il ne sera au pouvoir de personne de l'en arracher. Si, au contraire, il n'a été qu'imprévoyant ; s'il s'est laissé tromper par les promesses insidieuses du grand ennemi qui a nom Bismark ; si a cru sauver la France de l'anarchie en traversant la honte d'une capitulation, le mépris qui s'attacherait à tant d'imprévoyance serait à peine moindre que la honte qui accompagnerait une trahison formelle et de propos délibéré.

Nous comprenons et partageons les colères que cette immense catastrophe fait bouillonner dans tous les cœurs français ; nous applaudissons aux paroles éloquentes, enflammées, que Gambetta a lancées dans toute la France, sur l'aile de la télégraphie ; mais nous demandons et attendons quelque chose de plus.

Nous demandons et attendons des mesures sérieuses, des aces, quelque chose ressemblant à une organisation de la défense nationale — jusque aussi bien nous devons renoncer à l'offensive. — Or, c'est ce que nous ne voyons pas encore poindre à l'horizon.

Paris se défend bien ; tout porte à croire que cette défense se maintiendra même contre un bombardement, qui serait la honte éternelle de l'ennemi qui y aurait recours. Mais il y a une limite à la résistance d'une place de guerre : Strasbourg, Toul, Schestadt, et en dernier lieu Metz, ne l'ont que trop prouvé.

Pour sauver Paris, il faut le secourir à temps. Qu'a-t-on fait depuis deux mois en vue de ce secours ? Beaucoup de belles proclamations, les ordres, puis des contr'ordres, des marches et des contre-marches, mais rien qui ressemble à une organisation militaire capable de mettre en ligne des forces respectables.

On parle de levée en masse. Cela n'est pas sérieux. Ce ne sont pas les hommes qui manquent, ce sont les soldats et surtout les chefs. D'hommes nous en avons plus d'un million sur le papier, qui devraient être, aux termes des décrets du Gouvernement de la défense nationale, enrégimentés, équipés, armés, munitionnés et réunis dans les camps. Si ce million d'hommes étaient passés à l'état de soldats, il n'y aurait pas besoin d'appeler un seul homme de plus sous les armes ; Paris serait débarrassé avant quinze jours et les Prussiens en retraite sur le Rhin avant la fin du mois.

Ne nous amusons donc pas aux enfantillages de la levée en masse ; occupons-nous de bien nous servir des éléments militaires qui existent : donnons des armes, des cartouches, des souliers et des rechanges de vêtements aux mobiles, mobilisés et francs-tireurs que nous avons nominativement sous les armes, et tout ira bien : les désastres pourront être promptement réparés.

Mais pour cela, il nous faut un gouvernement d'action.

Nommer des substituts, légiférer sur le jury, sur les tribunaux de commerce, sur l'Algérie, c'est ce que l'on a fait avec une fécondité et ce qui était le moins urgent.

Contracter un emprunt à l'étranger qui met la rente française hors de Paris à 42 francs, alors qu'elle est dans Paris à 52, démontre chez les négociateurs plus de bonne volonté que d'habileté ; et prouve que l'on peut plaider admirablement en faveur de l'éternelle revendication, sans être pour cela de taille à discuter une opération de finance avec les Bulls et les Bears de la cité de Londres.

Mais passons sur ces mi-sères, qui disparaissent dans la grande catastrophe qui met la France en deuil. Il faut nous tirer de là, avant de faire à l'enfant imprudent le leçon que mérite son étourderie. Mais comment nous en tirer ?

Oui, comment ?

ÉTIENNE MOUTTET.

(Courrier du Havre)

Bazaine et la reddition de Metz.

La Liberté a reçu de son correspondant de Belgique l'explication qu'on va lire des circonstances et des entrevues qui ont abouti à la capitulation de Metz :

«... Dès le 17 août, avant même que Bazaine eût formé autour de Metz quatre camps retranchés, formidablement appuyés, protégés par les forts, et couvrant un espace de sept lieues, le général Coffinières avait été investi du commandement de la place qui comptait à ce moment des vivres et des munitions pour quatre mois.

Le général Coffinières avait déclaré qu'il ne rendrait pas la place et trouva la population aussi disposée que lui à la résistance. Mais presque aussitôt, le maréchal Bazaine forma autour de Metz une étroite ceinture, se faisant entourer par l'armée allemande et bien que les pouvoirs du général Coffinières fussent distincts des siens, exerçant dans la ville, une autorité très-compréhensible, étant donné son nom, son caractère et son grade.

Depuis ce jour, il y eut des sorties, des points poussés à droite et à gauche, des canonnades qui empêchèrent l'ennemi de faire aucun ouvrage.

A la date du 20 septembre, Bazaine s'était formé avec les mobiles, les enrégimentés et ses propres troupes, un corps de 120,000 hommes auquel rien ne manquait encore, puisqu'il se ravitaillait avec les approvisionnements de la place. Mais s'il arrivait à vivre ainsi, il épuisait les ressources de Metz et réduisait le temps pendant lequel la ville proprement dite pourrait tenir.

Cette situation préoccupait le général Coffinières ; vers la fin du mois dernier, il s'en expliqua avec le maréchal.

Il lui dit : « Vous avez une vaillante armée de cent vingt mille hommes. Partez avec elle. Deux cent mille hommes vous entourent. Mais vous avez l'élite de l'armée française et vous êtes en état de livrer le combat avec avantage. Si vous êtes vainqueur, vous pourrez marcher dans la direction de Paris ; si la victoire est douteuse, vous pourrez vous jeter sur un territoire et enfin, si vous êtes vaincu, vous tomberez avec gloire et, du moins, vous n'entraînez pas avec vous la

reddition de la place qui, débarrassée de cent vingt mille hommes, pourra tenir près de trois mois encore, tandis que, si vous restez ici, elle devra succomber avant la fin d'octobre. »

« Ce sage conseil, dont je vous donne l'esprit, sinon les termes, ne fut pas accueilli ainsi qu'il aurait dû l'être. »

Déjà divers propos du roi de Prusse, lesquels je vous ai fait connaître, insinuaient croire au maréchal qu'il trouverait l'ennemi disposé à traiter directement avec lui et qu'il tenait dans ses mains les destinées de la France.

Il en paraissait plus préoccupé que de ménager son armée, dont il disait qu'elle sauverait la France, parce qu'elle constituait une force de nature à en imposer à la Prusse.

Puis, il comptait sur l'influence de son nom, et son ambition s'était révélée puissante et tenace.

Le temps s'écoula.

Bohrbakii, trompé, sortit et ne revint pas.

Pendant ce temps, les conflits avec le général Coffinières étaient fréquents.

Le général voyait avec désespoir ses ressources s'épuiser et une magnifique armée ne servir qu'à des sorties, où jamais, sauf une fois, plus de 20,000 hommes n'étaient engagés.

Bazaine essayait toujours de négocier, tantôt avec le prince Frédéric-Charles, tantôt avec le roi, et on l'entretenait dans cette illusion que l'on traiterait avec lui à des conditions très-avantageuses.

Enfin, un jour, quand il n'y eut plus de vivres que pour dix jours, il envoya un parlementaire au quartier général prussien pour discuter les conditions de la capitulation.

« Il lui fut répondu : « Vous n'avez plus de vivres et de munitions que pour dix jours. Nous exigeons une reddition pure et simple. » Avec l'espoir d'obtenir des conditions moins dures, il envoya le général Boyer à M. de Bismark.

Les intentions de ce dernier étaient changées.

Bazaine ne lui paraissait plus offrir assez de surface, en présence de Paris formidablement armé, confiant dans Trochu et de la France soulevée.

Il n'y avait plus qu'un moyen même douteux, une tentative de restauration soutenue par l'armée de Bazaine.

Le général Boyer alors alla à Londres.

L'impératrice refusa de sortir du rôle qu'elle s'est imposé.

Le 26 octobre, il n'y avait plus dans Metz et dans le camp français, ni vivres, ni munitions. Il fallut se rendre ou tenter de passer à l'arme blanche. Bazaine recula devant les difficultés de cette tâche.

« Voilà l'histoire vraie de cette capitulation incroyable. »

Une autre correspondance adressée de Bruxelles au même journal contient ce qui suit :

« J'ai d'assez curieux détails sur les incidents du voyage à Londres du général Boyer. Ils confirment et complètent ceux que j'ai pu vous transmettre jusqu'ici. Peu de jours avant que l'aide-camp de Bazaine arrivât à Versailles, M. de Bismark avait écrit une lettre à l'ex-impératrice, dans laquelle il la suppliait, dans l'intérêt de la France, et dans le but d'assurer la paix, de rentrer en France et de se remettre à la tête du pouvoir qu'elle tenait de l'empereur, et que nul n'avait eu le droit de lui enlever, puisque des plébiscites successifs avaient confirmé l'empire et qu'aucun n'avait été appelé à déclarer qu'il n'en voulait plus. Avec l'empire, auquel l'armée de Metz prêterait son appui, M. de Bismark se disait prêt à traiter aux conditions les plus douces. La lettre était écrite et envoyée, quand le général Boyer se présenta. Il venait, c'est aujourd'hui à peu près certain, proposer au nom du maréchal, non pas la reddition de Metz, mais un arrangement qui eût neutralisé pendant la durée de la guerre cette place forte, permis à l'armée prussienne d'en abandonner l'investissement, à l'armée de Bazaine de se transporter là où elle aurait voulu. »

M. de Bismark ne se récria pas. Il se déclara même disposé à adhérer à cet arrangement, mais à la condition que Bazaine s'engagerait lui et ses soldats, à favoriser le rétablissement de l'empire. Je suis en négociations avec l'impératri-